

CONTENU DE LA FORMATION :**PARTIE THEORIQUE :****Module 1: Prévention**

- Évolution de la réglementation en matière de prévention : contenu de la réglementation et accessibilité du public

Module 2: Moyens de secours

- Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours : agents extincteurs, SSI, moyens d'extinction

Module 3: Mise en situation d'intervention

- Conduite à tenir face à un début d'incendie, mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.

Module 4: L'action face à différents contextes

- Fumées, incendie, évacuation des occupants et prise en charge d'une victime, méthode d'extinction d'un début d'incendie, protection individuelle, levée de doute etc.
- Utilisation des radios

PARTIE PRATIQUE :**Mise en situation**

- Gestion d'une alarme
- Alerte des sapeurs-pompiers
- Gestion d'une évacuation,
- Réception et guidage des secours (IGH/ERP)
- Exercices d'extinction sur feux réels, fumée, incendie, protection individuelle, levée de doute.

Bilan de la formation : *Satisfaction stagiaires*



Durée : 2 jours (14h)

Prérequis :

-Être titulaire du diplôme SSIAP1, de l'ERP1 ou de l'IGH1 en cours de validité
-Être titulaire du PSC1, PSE 1 ou du SST en cours de validité.
-Posséder une attestation d'exercice d'agent de sécurité durant au moins 1607 heures sur les 36 derniers mois. (Les personnes titulaires du diplôme SSIAP1, ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité durant les 36 derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi)
Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les 2 ans, à l'obligation de recyclage en matière de secourisme.

Public Concerné : Les agents de sécurité incendie des ERP et IGH

Modalités et délais d'accès : contacter B2C qui propose et planifie une formation à la date des prochaines sessions disponibles.

Nombre de stagiaires : 15 maximum

Objectifs pédagogiques :

Être capable de :

- ✓ Mettre à jour ses connaissances SSIAP 1

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Exposés participatifs et mises en situation par le biais d'étude de cas et d'immersion professionnelle.
- ✓ SSI pédagogique complet, machine à fumées, extincteurs, ordinateur portable, RIA alimenté en eau, tablettes informatiques pour recherche internet lors d'études de cas.

Modalités d'évaluation :

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Méthodes d'évaluation :

- ✓ Feuilles de présences
- ✓ Mises en situation

Attestation : attestation de certification recyclage SSIAP 1.

Un maintien des compétences de 14h est conseillé tous les 3 ans